



Projet éolien de la Loutre Noire

Commune d'Athienville | Lettre d'information n°5

Automne 2025

LE MOT DU CHEF DE PROJET

Madame, Monsieur,



L'instruction du projet éolien de la Loutre Noire, à Athienville, suit son cours. Le dossier a été déposé en Préfecture en décembre 2023, et nous avons reçu une demande de compléments en novembre 2024. Depuis, des études complémentaires sont en cours sur différents volets : contrainte radar Météo France, paysage, biodiversité... La réponse à ces compléments est prévue pour le milieu d'année prochaine, et sera suivie d'une enquête publique durant laquelle vous pourrez formuler votre avis sur le projet.

Dans cette lettre d'information, nous vous présentons le résumé des compléments demandés par la Préfecture, ainsi que cette prochaine grande étape qu'est l'enquête publique.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Cédric Madamours, chef de projets
RWE Renouvelables France

cedric.madamours@rwe.com

Suivez l'actualité du projet sur son site internet dédié : athienville.projet-eolien.com

LES PROCHAINES ETAPES



L'AJOUT DE COMPLÉMENTS AU DOSSIER

Etudes radars en cours

Le projet éolien de la Loutre Noire est actuellement dans une zone de “coordination” du radar météo de Réchicourt-la-Petite : l'accord de Météo France est nécessaire pour implanter des éoliennes. Une consultation de leurs services révèle que les éoliennes pourraient interférer avec certaines données collectées par ce radar. RWE travaille donc avec Météo France sur l'implantation d'un radar de compensation, afin de renforcer la couverture radar et de pouvoir installer des éoliennes.



Radar météo

Nouveaux photomontages du projet

Des photomontages (simulations de l'implantation des éoliennes sur le territoire) ont été ajoutés au volet paysager de l'étude. Ils permettent de préciser les perceptions depuis les buttes témoins du Grand Couronné et de compléter certains points déjà réalisés.

Renforcement des mesures environnementales

Enfin, l'étude faune/flore s'enrichit : les mesures prévues au dossier ont été renforcées afin de mieux répondre aux enjeux identifiés. Ainsi, un bridage (freinage ou arrêt) des éoliennes lors des travaux agricoles sera appliqué sur l'ensemble du parc afin de limiter les risques vis-à-vis des espèces qui chassent lors de ces périodes, notamment les rapaces.



Photomontage depuis le Pain de Sucre à Dommartin-sous-Amance - Bureau d'études Inddigo

L'ENQUÊTE PUBLIQUE : UNE ÉTAPE CLÉ POUR VOUS EXPRIMER !

L'enquête publique est la phase réglementaire de consultation du territoire sur le projet. Cette phase permet à chacun de consulter le dossier, de poser des questions et de donner son avis. L'avis du territoire sera pris en compte par le Préfet du département dans sa décision finale.

Nous vous communiquerons les dates et modalités de l'enquête publique dès qu'elles seront connues.